

Focus sur les nouvelles consignes de tri des emballages ménagers



Loi transition énergétique pour la croissance verte : les collectivités doivent collecter séparément tous les emballages au 1^{er} janvier 2023

Préparation de l'extension des consignes de tri :

- **NOV à MAI 20** : Distribution de bacs de taille adaptée aux nouvelles consignes (campagne d'adaptation des bacs)
- **A COMPTER DU 1^{ER} JANV 21**: Harmonisation des conditions de collecte sur l'ensemble du territoire
- **AOUT à SEPT 21**: Réalisation de travaux pour l'adaptation des centres de tri pour la réception des nouveaux emballages
- **A COMPTER DU 13 SEPT 21**: Mise en place d'une communication départementale mutualisée



TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

EMBALLAGES PLASTIQUES À déposer en vrac, non imbriqués & bien vidés

Bouteilles et flacons, Boîtes et tubes, Sacs, sachets et films, Pots et barquettes

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

CARTONS - BRIQUES ALIMENTAIRES

TOUS LES PAPIERS

Papiers, journaux, magazines

www.carct.fr

- Campagne d'affichage + spot radio
- Magnet et mémo tri envoyés dans toutes les boîtes aux lettres
- Dossier dans le Journal de l'Agglo (fin septembre)

Les consignes de tri actuelles

**BOUTEILLES ET
FLACONS EN
PLASTIQUE**



**EMBALLAGES
METALLIQUES**



**CARTONS,
BRIQUES
ALIMENTAIRES**



**TOUS LES PAPIERS,
JOURNAUX,
MAGAZINES**



3 nouvelles catégories pour les plastiques

MAINTENANT TOUS LES
EMBALLAGES & PAPIERS *se trient !*

+ Pots et barquettes
en plastique



+ Boîtes et tubes en
plastique



+ Sacs, sachets et
films en plastique



Et les petits emballages métalliques

MAINTENANT TOUS LES
EMBALLAGES & PAPIERS *se trient!*

+ Petits emballages
métalliques



Rappel des bonnes pratiques

Déposer les emballages
et papiers en vrac

Ne pas imbriquer les
emballages
entre eux

Bien vider les emballages

Ne pas mettre
d'emballages ayant
contenu des produits
dangereux

Ne pas mettre d'objets
tranchants ou coupants
dans le bac/sac jaune

Toujours se référer aux
consignes de tri locales

Les erreurs de tri fréquentes (1/2)

Les couches,
mouchoirs en papier,
lingettes et masques



La vaisselle cassée



Les objets cassés
ou à usage unique



Les filets en plastique



A jeter avec les
ordures ménagères
résiduelles



Les erreurs de tri fréquentes (1/2)

Les équipements électriques et électroniques



Les jouets en plastique



A déposer en
déchetterie



La vêtements et chaussures



Les déchets chimiques

